

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

| | |
|--|--|
| Nombre de conseillers | L'an deux mille vingt-trois, le 09 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la |
| En exercice | 15 commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans |
| Présents | 14 le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle |
| Votants | 15 VENDRASCO, Maire. |
| Absents | 1 |
| Exclus | 0 |
| Date de convocation 02 mars 2023 | Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER. |
| Date d'affichage 03 mars 2023 | Etaient absents excusés : Valérie FAVRE |
| DEL 20230309-017 | Exclus : / |
| OBJET : | Procurations : Valérie FAVRE à Philippe HELF |
| Convention Fondation 30 millions d'Amis – lutte contre les chats libres et/ou errants | <i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i> |

Madame Le Maire rappelle la nécessité de conventionner avec un organisme pour lutter efficacement contre la prolifération des chats libres sur le territoire communal.

La Fondation 30 millions d'amis s'engage à 50% sur des prix « cause animale » qui représentent les montants maximums servant de base de participation à savoir :

- 100 € TTC pour une ovariectomie + tatouage I-CAD (soit 50 € à la charge de la commune),
 - 80 € TTC pour une castration + tatouage I-CAD (soit 40 € à la charge de la commune),
 - 120 € TTC pour une ovariectomie + puce électronique I-CAD (soit 60 € à la charge de la commune)
- ⇒ Une moyenne de 90 € TTC par chat (soit 45 € à la charge de la commune)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** la passation d'une convention avec 30 millions d'amis jusqu'au 31/12/2023,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer la-dite convention,
- **DE VALIDER** la participation financière de la commune à hauteur de 50 % pour 10 chats, soit 450 euros à verser et à utiliser avant le 31/12/2023,
- **DE PREVOIR** ce montant au budget.

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

